

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1525

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Ventes et cessions

328 538 012 RCS Thonon-les-Bains.

SCI LES ILES.

Forme : Société civile immobilière.

Capital : 9146.94 EUR.

Adresse : 300, rue Louis Rustin, Archamps, 74162 Saint-Julien-en-Genevois.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Avis de projet de fusion Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 10 juillet 2019, la société SCI LES ILES, société civile immobilière au capital de 9.146,94 €, ayant son siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, immatriculée sous le numéro 328 538 012 au RCS de THONON LES BAINS et la société DAUPHINE HOTEL, société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 45.000 €, ayant son siège social à Saint Julien en Genevois (74162), ARCHAMPS, 300 rue Louis Rustin, immatriculée sous le numéro 332 415 579 au RCS de THONON LES BAINS sans activité commerciale, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société DAUPHINE HOTEL par la société SCI LES ILES. La société DAUPHINE HOTEL ferait apport à la société SCI LES ILES de la totalité de son actif, évalué à 257.326,04 €, à charge de la totalité de son passif, évalué à 502.765,00 €, soit un apport net d'un montant de - 245.438,96 €. Les conditions de la fusion ont été établies sur la base d'une situation comptable intermédiaire au 31 décembre 2018 arrêtée selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2018 de la société SCI LES ILES, société absorbante, et sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 de la société DAUPHINE HOTEL, société absorbée, La fusion prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2019, tant sur le plan comptable que sur le plan fiscal. Toutes les opérations actives et passives réalisées par la société DAUPHINE HOTEL depuis cette date étant réputées avoir été faites pour le compte et aux profits et risques de la société SCI LES ILES. La société SCI LES ILES, société absorbante, détenant la totalité des parts sociales de la société DAUPHINE HOTEL, société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Il n'y aura pas lieu à l'émission de parts sociales nouvelles de la société absorbante, ni à augmentation de capital de la société absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : Néant. Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'associée unique de la société SCI LES ILES, société absorbante, le 31 août 2019 au plus tard. Le projet de fusion a été déposé le 16 juillet 2019 au Greffe du Tribunal de commerce de THONON LES BAINS, au nom des sociétés SCI LES ILES, société absorbante, et

DAUPHINE HOTEL, société absorbée. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis Le Gérant.

